



**PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**Recueil régional spécial :**

**N° NV290 - 19 OCTOBRE 2015**

# SOMMAIRE

## **Rectorat de l'académie de Créteil**

2015289-0011 - arrêté portant délégation de signature à Madame Sandrine LANDES chef du service chômage de l'académie de Créteil

## **Rectorat de l'académie de Versailles**

2015288-0011 - arrêté modifiant l'arrêté du 16 septembre 2015 portant délégation de signature du recteur de l'académie de Versailles aux responsables académiques

## **Service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC)**

2015279-0014 - ARRETE n° 2015-008 ADM modifiant l'arrêté n°2015-001 ADM portant délégation de la signature administrative du Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC)



**PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE**

## **Acte n° 2015289-0011**

**Signé le vendredi 16 octobre 2015**

**Rectorat de l'académie de Créteil**

arrêté portant délégation de signature à Madame Sandrine LANDES chef du service  
chômage de l'académie de Créteil



Arrêté du 16 octobre 2015 portant délégation de signature à madame Sandrine LANDES,  
chef du service chômage du rectorat de Créteil

#### LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU le code de l'éducation et notamment son article D222-20 ;
- VU le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale, et notamment son article 3 ;
- VU l'arrêté du 7 novembre 1985 modifié portant délégation de pouvoirs en matière de gestion de certains personnels des services extérieurs du ministère de l'éducation nationale ;
- VU le décret du 7 mai 2014 nommant madame Béatrice GILLE rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 17 janvier 2014 nommant monsieur Thierry LEDROIT dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 9 septembre 2015 nommant madame Sandrine LANDES attachée d'administration de l'État au rectorat de Créteil ;

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** En cas d'absence ou d'empêchement de la rectrice ou du secrétaire général de l'académie de Créteil, délégation de signature est donnée à :

**Madame Sandrine LANDES**, chef du service du chômage, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions et compétences, les actes suivants :

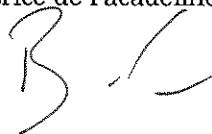
- actes relatifs à la gestion et la paye des allocataires pour perte d'emploi.

**ARTICLE 2 :** Le présent arrêté abroge l'arrêté du 13 mai 2014.

**ARTICLE 3 :** Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 16 octobre 2015

La rectrice de l'académie de Créteil



Béatrice GILLE



**PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE**

## **Acte n° 2015288-0011**

**Signé le jeudi 15 octobre 2015**

**Rectorat de l'académie de Versailles**

arrêté modifiant l'arrêté du 16 septembre 2015 portant délégation de signature du recteur de l'académie de Versailles aux responsables académiques



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat  
3, boulevard  
de Lesseps  
78017  
Versailles  
Cedex

Division  
d'Appui et de Conseil  
aux Etablissements et  
aux  
Services

Dossier suivi par  
Jean-Michel FERRE  
Tél.  
01 30 83 44 10  
Tep.  
01 30 83 50 29  
Mél  
[ce.daces@ac-versailles.fr](mailto:ce.daces@ac-versailles.fr)



LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES  
CHANCELIER DES UNIVERSITES

\*\*\*\*\*

Vu l'arrêté n°2015259-0017 du 16 septembre 2015 portant  
délégation de signature du Recteur de l'académie de Versailles

Vu la proposition du Directeur académique des services de  
l'éducation nationale de l'Essonne

ARRETE

L'arrêté n°2015259-0017 du 16 septembre 2015 portant délégation  
de signature du Recteur de l'académie de Versailles est modifié  
ainsi que suit :

Article 1 :

A l'article 8.2, remplacer «Madame Christine DICOSTANZO» par  
«Madame Agnès JAMOT».

Article 2 :

A l'article 8.3, remplacer «Madame Marie-Christine BLONDIAUX»  
par «Madame Christine DICOSTANZO».

Article 3 :

A l'article 8.4, remplacer «Madame Agnès JAMOT» par «Madame  
Marie-Christine BLONDIAUX».

Article 4 :

Le Directeur académique des services de l'éducation nationale de  
l'Essonne est chargé de l'exécution du présent arrêté publié au  
recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France.

Fait à Versailles, le 15 octobre 2015.

Daniel FILATRE



PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

## **Acte n° 2015279-0014**

Signé le mardi 06 octobre 2015

**Service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC)**

ARRETE n° 2015-008 ADM modifiant l'arrêté n°2015-001 ADM portant délégation de la signature administrative du Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC)



**ARRETE n°2015-008 ADM modifiant l'arrêté n°2015-001 ADM  
portant délégation de la signature administrative du Directeur  
du Service Interacadémique des Examens et Concours  
des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC).**

Le Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours,

**VU** le Code de l'Éducation, notamment ses articles D.222-4, D.222-5, D.222-6, D.222-7, D.222-31, D.222-32 et D.222-33 ;

**VU** l'arrêté ministériel du 8 mars 2013 portant nomination de Monsieur Vincent GOUDET directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

**VU** l'arrêté ministériel du 16 avril 2015 nommant Madame Alexandra ENGELBRECHT secrétaire générale du Service Interacadémique des Examens et concours de Paris, Créteil et Versailles.

**VU** l'arrêté n°2015-001 ADM du 20 avril 2015 portant délégation de la signature administrative du Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles.

**ARRETE :**

**Article 1 :**

Les mots « **Monsieur Olivier FIGER**, chef de la division par intérim de l'enseignement général et technologique » sont ajoutés à l'article 1 de l'arrêté n°2015-001 ADM.

**Article 2 :**

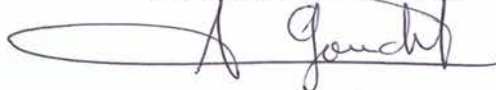
Les mots « **Monsieur Patrick HALLAIS**, chef du bureau des ressources humaines » de l'article 1 de l'arrêté n°2015-001 ADM sont modifiés par les mots « **Madame Laurence TOUBIANA**, chef de bureau des ressources humaines ».

**Article 3:**

La secrétaire générale du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France

Fait à Arcueil, le 6 octobre 2015.

Le Directeur du Service Interacadémique  
des Examens et Concours



Vincent GOUDET

**Signature des personnes ayant reçu  
délégation de la signature administrative :**

**Monsieur Olivier FIGER**, chef de la division par intérim de l'enseignement général et technologique.



**Madame Laurence TOUBIANA**, chef de bureau des ressources humaines.

